



**PRÉFÈTE  
DE RÉGION  
AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**APORA**  
ASSOCIATION RÉGIONALE DES ENTREPRISES  
POUR L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

## Campagne d'information et de prévention 2023 sur les "risques industriels majeurs"

**GUIDE**

# Les bons réflexes en cas d'accident

### 8 établissements concernés dans votre bassin

BASF AGRI PRODUCTION  
BAYER  
CÉRÉGRAIN DISTRIBUTION  
COATEX

RHÔNE SAÔNE ENGRAIS  
STOCKMEIER  
UKOBA INDUSTRIE  
UNIVAR



Toutes les informations  
sont à retrouver sur le site  
[lesbonsreflexes.com](https://lesbonsreflexes.com)



# Oui

vous êtes dans  
une zone à risques.

Il existe plus de 120 établissements industriels dits "à risques majeurs" en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dont certains près de chez vous.

Engendrés par une production industrielle dont notre société a besoin, ces risques font l'objet de mesures drastiques pour éviter qu'un accident ne survienne. Mais le risque zéro n'existe pas...

**Alors, lisez cette brochure et soyez prêts !**



# Le mot de la Préfète

## Vous informer et vous protéger

**“**Vous habitez ou travaillez dans une zone à risques industriels majeurs. Notre devoir est de vous protéger, mais aussi de vous informer.

Cette brochure (et ses compléments accessibles par QR code sur le site internet Les bons réflexes) vous présente les risques auxquels vous pouvez être exposés et la conduite à tenir en cas d’alerte. N’en négligez pas la lecture, il en va de votre sécurité et de celle de vos proches, car le risque nul n’existe pas. Si un accident survient, vous devez être prêts à agir en respectant les consignes de sécurité. Celles-ci sont simples à appliquer et capitales pour la protection de tous.”

Fabienne Buccio, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

---

## Pourquoi cette campagne ?

L’information sur les risques industriels majeurs est une obligation réglementaire. Tous les 5 ans, les industriels sont tenus de sensibiliser les riverains à l’existence des risques, à leurs conséquences potentielles et aux bons réflexes à adopter en cas d’accident.

## Quelles sont les activités industrielles concernées ?

Il s’agit notamment d’établissements classés « Seveso », d’installations nucléaires de base (INB), de stockages souterrains ou d’infrastructures de transport de matières dangereuses et de certains laboratoires. Ils font l’objet d’un Plan particulier d’intervention (PPI) qui définit l’organisation des secours et les moyens d’intervention en cas d’accident.

## Quels sont les types de risques ?

Selon la nature des produits impliqués, un accident peut entraîner un incendie, une explosion ou une émission de substances toxiques ou radioactives.

## Pourquoi recevez-vous cette brochure ?

Votre commune de résidence est touchée par le périmètre PPI d’un ou plusieurs établissements à risques.

# Si vous recevez l'alerte, ayez les bons réflexes.



En cas de survenue d'un accident dans votre zone géographique, vous serez prévenu par une notification sur votre téléphone mobile (dispositif FR-Alert) et, dans la plupart des cas, par la sirène d'alerte. Ne paniquez pas, l'essentiel à savoir se trouve dans cette brochure.



*Il s'agit là des principaux moyens d'alerte, communs à tout le territoire. Pour savoir ce qui est prévu en complément dans votre zone d'habitation, contactez votre mairie !*

OUI



**ABRITÉZ-VOUS  
DANS LE BÂTIMENT  
LE PLUS PROCHE.**

Fermez portes, fenêtres et volets.



**RESTEZ  
À L'ÉCOUTE  
DES CONSIGNES.**

Écoutez la radio ou consultez  
les réseaux sociaux de votre préfecture.

NON



**N'ALLEZ PAS  
CHERCHER  
VOS ENFANTS  
À L'ÉCOLE.**

Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.



**ÉVITEZ DE  
TÉLÉPHONER**

Vous laissez ainsi les réseaux disponibles  
pour les secours.

## FR-Alert, comment ça marche ?

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations, déclenché lors d'un accident industriel majeur, d'une catastrophe naturelle, d'un attentat... Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. En cas d'accident, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

## Et la sirène, elle ressemble à quoi ?

De nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques. Elle est testée en version courte le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à 12h par les sites équipés. Pour l'écouter, rendez-vous sur le site internet des Bons réflexes.

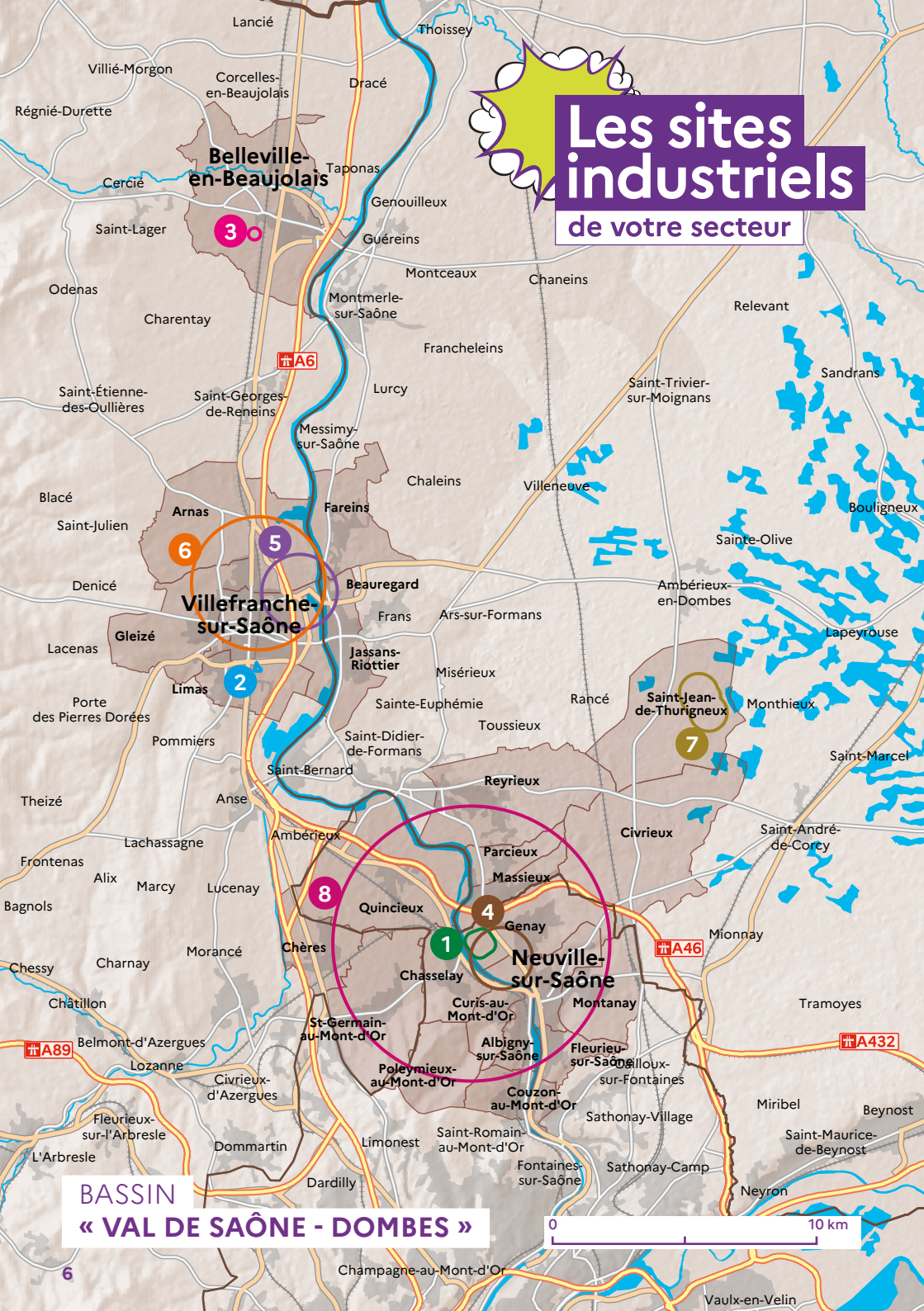


Écoutez  
la sirène  
en version  
complète





# Les sites industriels de votre secteur



**Belleville-en-Beaujolais**

3

**Villefranche-sur-Saône**

6

5

2

**Saint-Jean-de-Thurigneux**

7

**Neuville-sur-Saône**

1






















8

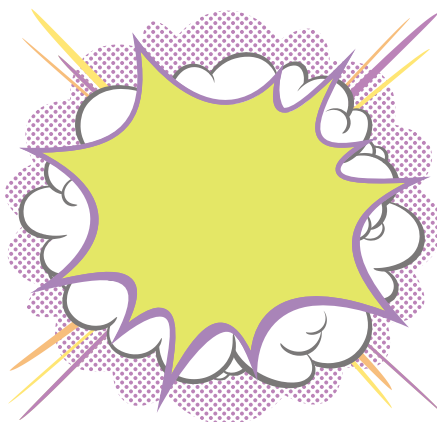
4

**BASSIN « VAL DE SAÔNE - DOMBES »**



# Les entreprises concernées.

Entreprises	Commune d'implantation	Principaux dangers	Périmètre d'information	Page
<b>1</b> BASF AGRI PRODUCTION	Genay	  	300 m	8
<b>2</b> BAYER	Limas	  	100 m	8
<b>3</b> CÉRÉGRAIN DISTRIBUTION	Belleville	  	189 m	9
<b>4</b> COATEX	Genay	   	680 m	9
<b>5</b> RHÔNE SAÔNE ENGRAIS	Villefranche-sur-Saône	 	1 153 m	9
<b>6</b> STOCKMEIER	Arnas	 	2 195 m	10
<b>7</b> UKOBA INDUSTRIE	Saint-Jean-de-Thurigneux	 	440 m	10
<b>8</b> UNIVAR	Genay	 	4 550 m	10



# Les sites industriels de votre secteur.

## LES DIFFÉRENTS RISQUES : QUE SIGNIFIENT LES PICTOGRAMMES ?



### Risque d'explosion

**Effets :** Onde de choc (effet de surpression), projections de débris souvent accompagnées de dégagement de chaleur et de fumées.

**Conséquences possibles :** Traumatismes directs liés à l'onde de choc, blessures dues aux projections d'éclats et brûlures liées aux effets thermiques qu'une explosion peut créer.



### Risque d'incendie

**Effets :** Dégagement de chaleur (effet thermique) et de fumées (gaz) éventuellement toxiques.

**Conséquences possibles :** Brûlures, asphyxie et intoxication par les fumées.



### Risque écotoxique

**Effets :** Dispersion dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour les organismes vivants et leur écosystème.

**Conséquences possibles :** Les produits dangereux pour l'environnement aquatique représentent une menace pour les organismes (poissons, crustacés, algues) et peuvent provoquer la dégradation du milieu (faune et flore).



### Risque toxique

**Effets :** Dispersion dans l'air, dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour la santé.

**Conséquences possibles :** Les produits toxiques sont dangereux pour la santé. Ils peuvent provoquer des nausées, des irritations des yeux, de la peau, des atteintes des poumons ou plus généralement de l'organisme. Les émanations toxiques sont parfois inodores et incolores.

## BASF AGRI PRODUCTION

ZI Lyon Nord Rue Jacquard  
69727 Genay / Tél. 04 72 08 11 11  
genay.accueil@basf.com

ou allez sur  
[lesbonsreflexes.com/15a](https://lesbonsreflexes.com/15a)



**Activités :** Formulation, conditionnement, traitement de semences et stockages de produits phytosanitaires

**Réglementation :** L'arrêté préfectoral du 13 août 1996 modifié en 2017 puis complété en 2021 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2019



**Périmètre de la zone à risques (PPI) :** 300 m

**Les risques et leurs effets :** explosion d'une cuve de formulation

## BAYER

1 avenue Edouard Herriot - BP 442  
69656 Villefranche-sur-Saône Cedex / Tél. 04 74 62 76 76

ou allez sur  
[lesbonsreflexes.com/15b](https://lesbonsreflexes.com/15b)



**Activités :** Formulation, conditionnement et stockage de produits phytosanitaires

**Réglementation :** L'arrêté préfectoral du 16 janvier 2008 modifié réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2019



**Périmètre de la zone à risques (PPI) :** 100 m

**Les risques et leurs effets :** incendie du dépôt de produits finis



# CÉRÉGRAIN DISTRIBUTION

Chemin de Chambord - ZI du Pain Perdu  
69220 Belleville-sur-Saône / Tél. 04 74 06 47 80  
plateforme-belleville-ced@groupe-oxyane.fr

ou allez sur  
[lesbonsreflexes.com/15c](https://lesbonsreflexes.com/15c)



**Activités :** Négoce et distribution de produits pour l'agriculture

**Réglementation :** L'arrêté préfectoral du 9 juillet 2010 modifié en 2014 réglemente les activités du site / Les études de dangers de l'établissement sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2021



**Périmètre de la zone à risques (PPI) :** 189 m

**Les risques et leurs effets :** incendie d'engrais ou des produits phytosanitaires

# COATEX

35 rue Ampère - ZI Lyon Nord  
69730 Genay / Tél. 04 72 08 20 00  
stephanie.chaulet@arkema.com

ou allez sur  
[lesbonsreflexes.com/15d](https://lesbonsreflexes.com/15d)



**Activités :** Production et commercialisation de trois grandes familles de produits (additifs de rhéologies : émulsions, polyacrylates, polyuréthanes) à base aqueuse

**Réglementation :** L'arrêté cadre du 4 avril 1989 modifié en 2018 réglemente les activités du site / Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière révision datant de 2022



**Périmètre de la zone à risques (PPI) :** 680 m

**Les risques et leurs effets :** explosion et incendie de vapeurs et liquides inflammables, emballement de réaction et émissions atmosphériques de substances toxiques

# RHONE SAÔNE ENGRAIS

Zone portuaire Nord-Est - 234 route de Beauregard  
69400 Villefranche-sur-Saône / Tél. 04 74 62 85 89  
plateforme\_rse@groupe-oxyane.fr

ou allez sur  
[lesbonsreflexes.com/15e](https://lesbonsreflexes.com/15e)



**Activités :** Stockage d'engrais solides

**Réglementation :** L'arrêté préfectoral du 21 février 1995 modifié réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2022



**Périmètre de la zone à risques (PPI) :** 1153 m

**Les risques et leurs effets :** détonation d'une case de produit comburant

## STOCKMEIER FRANCE

235 rue Grange Morin  
69400 Arnas / Tél. 04 74 60 19 00  
arnas@stockmeier.fr

ou allez sur  
[lesbonsreflexes.com/15f](https://lesbonsreflexes.com/15f)



**Activités :** Stockage et distribution de produits chimiques

**Réglementation :** L'arrêté préfectoral du 6 février 2017 modifié en 2021 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2023



**Périmètre de la zone à risques (PPI) :** 2195 m

**Les risques et leurs effets :** dispersion de gaz toxique libéré en cas de mélange accidentel de produits incompatibles

## UKOBA INDUSTRIE

1705 route de Lapeyrouse  
01390 Saint-Jean-de-Thurigneux / Tél. 04 78 88 00 65  
feuxartifice@pyragric.fr

ou allez sur  
[lesbonsreflexes.com/15g](https://lesbonsreflexes.com/15g)



**Activités :** Préparation de feux d'artifice destinés à la réalisation de spectacles pyrotechniques

**Réglementation :** L'arrêté préfectoral du 31 juillet 2008 modifié en 2020 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2021



**Périmètre de la zone à risques (PPI) :** 440 m

**Les risques et leurs effets :** détonation d'un dépôt de stockage d'articles explosifs

## UNIVAR FRANCE

ZI Lyon Nord - Rue Jacquard  
69730 Genay / Tél. 04 37 91 42 50  
info.france@univar.com

ou allez sur  
[lesbonsreflexes.com/15h](https://lesbonsreflexes.com/15h)



**Activités :** Distribution de produits chimiques à des industriels intervenant dans les secteurs de la pharmacie, la cosmétique, la chimie, l'alimentaire, le traitement des eaux

**Réglementation :** L'arrêté préfectoral du 6 mars 2012 modifié en 2015 réglemente les activités du site / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2021



**Périmètre de la zone à risques (PPI) :** 4550 m

**Les risques et leurs effets :** dispersion de gaz toxique libéré en cas de mélange accidentel de produits incompatibles



# Voilà ce que l'on fait pour réduire les risques.

Tout au long de l'année, pouvoirs publics et industriels travaillent ensemble pour réduire les risques à la source, garantir la sécurité de tous et limiter les conséquences en cas d'accident.



1

## Réduction des risques à la source

Les industriels réalisent des études de dangers pour recenser l'ensemble des risques et mettre en place les mesures permettant de les maîtriser. Ces études sont instruites par l'État, qui réalise des inspections au moins une fois par an et peut demander des mesures de sécurité complémentaires.

3

## Préparation aux situations d'urgence

Les industriels et les pouvoirs publics élaborent des plans de secours, déclenchables en cas d'accident par les sites ou par la Préfecture selon l'étendue du sinistre. Ces plans sont régulièrement testés lors d'exercices.

2

## Maîtrise de l'urbanisation

L'État et les collectivités organisent l'aménagement du territoire pour faire cohabiter au mieux activités industrielles et populations, et limiter les conséquences d'un éventuel accident.

4

## L'information du public

Une population informée des risques encourus et des bons réflexes à adopter en cas d'accident, c'est une population mieux protégée et qui facilitera les secours. C'est l'objet de cette campagne !

# Tout

## sur le site internet

# lesbonsreflexes.com

À tout moment, retrouvez les informations utiles sur les risques industriels dans votre région et la conduite à tenir en cas d'alerte.

La liste des établissements concernés, filtrable par localité

Une page détaillée pour chacun

Les différents types de risques existants



Les moyens d'alerte et les consignes à appliquer

Des conseils pour bien se préparer

Des actualités sur les risques

Les mesures prises pour les réduire



### EN SAVOIR +

Pour connaître les mesures spécifiques prises par les établissements proches de chez vous : [www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com)

Pour connaître l'ensemble des risques de votre territoire : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

Pour suivre l'actualité des contrôles des installations nucléaires de base et en savoir plus sur la distribution d'iode : [www.asn.fr](http://www.asn.fr) (rubrique L'ASN informe puis Situations d'urgence)